

Le 14 SEP. 2023

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie le :

LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 A 18H45

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur,
l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,
Yvain MARTY

ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux des conseillers municipaux du 7 juin 2023
Et du 17 août 2023

POINTS DELIBERANTS :

- 1- Centre Communal d'Action Social (CCAS) :
*Election des administrateurs élus
- 2- Budget communal 2023 : section d'investissement : virement de crédits
- 3- Personnel communal : modification du tableau des effectifs titulaires
- 4- Programme AMELIA 2 : attribution d'une subvention
- 5- Réseau de chaleur bois
- 6- Demande d'acquisition d'un chemin rural à la Bayolle
- 7- Lancement de l'étude pour l'effacement des réseaux : projet réaménagement
Route de Preyssac
- 8- Boulazac Basket Dordogne : renouvellement du contrat de partenariat pour la
saison 2023/2024
- 9- Don à la commune
- 10- Encaissement d'un chèque

POINTS INFORMATIFS :

- *Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- *Stations d'épuration : synthèses annuelles d'activité 2022
- *Lettres de remerciements
- *Lecture d'un courrier

QUESTIONS DIVERSES